



Marraine cherche conseil

Par **binaaron**, le 27/11/2010 à 11:26

Bonjour,rnrnje suis marraine de la fille de la soeur de mon concubin et elle a décidé de couper les pont avec nous pour des conflit familiale qui a depuis des années dans leur famille et la elle m'empeche de voir ma filleule qu'es ce que je peut faire pour au moin la voir quelque fois par mois? merci

Par **mimi493**, le 27/11/2010 à 11:38

Une marraine est un tiers comme les autres, ça n'a aucune valeur.rnrnSi par contre, vous pouvez prouver que vous avez tissé des liens forts avec l'enfant, que de ne plus vous voir est préjudiciable à l'enfant (et non seulement préjudiciable pour vous), vous pouvez demander au jaf un droit de visite (mais ça sera peu si c'est accepté, plusieurs fois par mois, surement pas)